SAINT GERMAIN DE LA GRANGE

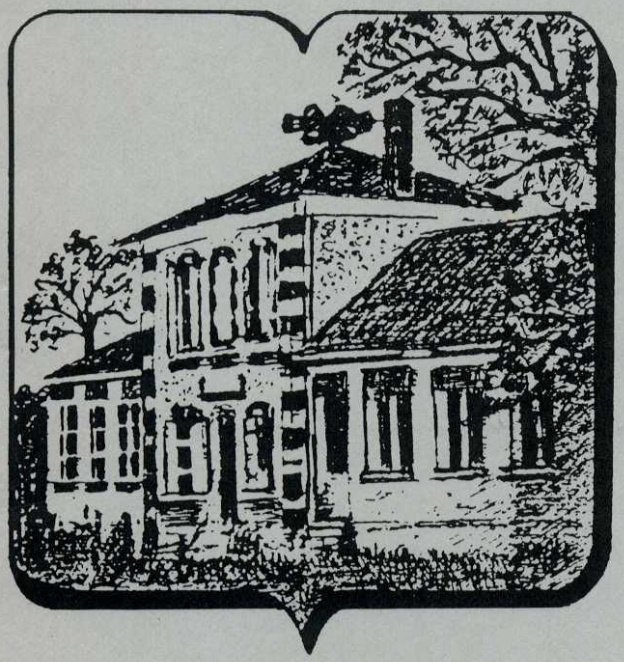

MAIRIE

SAINT GERMAIN DE LA GRANGE

Tél: 489.01.38

BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 1984

SOMMAIRE

	Page
* LE MOT DU MAIRE	3
* Compte rendu du Conseil Municipal du 13.09.84	4
* Compte rendu du Conseil Municipal du 22.10.84	6
* Scolaire :	
. La rentrée scolaire	7
. Garderie	8
. Cantine	8
. Compte rendu voyage des enfants Parc de La Vanoise	7
. Transport car Primaire / Maternelle	8
. Caisse des Écoles	8
* Animation :	
. Bienvenue aux nouveaux habitants	9
* Info administrative :	
. Inscription sur liste électorale	10
. Inspection Départementale de la Santé	10
* Info pratique :	
. Transport routier	11
. Commission Impôts	11
. Horaire Mairie	11
* Bibliothèque	12
* Club Sportif	13
* A.L.E.	15
* Petites annonces	15

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

. mardi et jeudi de 16 h 30 à 19 h

. samedi de 9 h 30 à 12 h

OUVERTURE DE LA MAIRIE : lundi - mardi - jeudi - vendredi 8 h à 11 h 30 / 15 h 30 à 17 h 45

mercredi 15 h 30 à 17 h 45 - samedi 9 h à 11 h 30

R E C T I F I C A T I F

Il faut lire :

page 3 - 4° § : Madame ERNOTTE au lieu de Monsieur ERMOTTE
- 12° § : Des Dirigeants du Club au lieu du Dirigeant

page 5 - 1° § : Entreprise MAGNARD au lieu de MAILLARD

page 6 - 3° § : Rue Pasteur au lieu de Pascal
- Maître COURTAIGNE au lieu de COURTEULLE

page 7 - 1° § : 203 enfants au lieu de 207

page 11 - Nos joies : Matthieu, François ARAGAU au lieu de ARAGON
- Horaires Mairie : 8 h à 11 h 30 au lieu de 12 h

INFORMATION COMPLEMENTAIPE

Le prochain ramassage des ENCOMBRANTS aura lieu le

MERCREDI MATIN 26 DECEMBRE 1984

LE MAUVAIS TEMPS ARRIVE !

Nous remercions les Bonnes Volontés de bien vouloir s'inscrire en Mairie pour aider au sablage des routes lorsque la neige et le verglas feront leur apparition.

Philippe DESMARCHELIER
Adjoint au Maire
St Germain de la Grange
78640 NEAUPHLE LE CHATEAU

LE MOT DU MAIRE

De 1187 habitants au dernier recensement de 1982, la population de notre commune dépasse très largement les 1400 habitants à ce jour. 75 nouvelles familles habitent notre village depuis 18 mois, dont la plupart font partie du hameau de Villeroy, 2ème tranche (54) le reste se répartissant entre les achats, locations ou nouvelles constructions. Cet apport, de l'ordre de 22 %, ne s'est pas fait sans quelques répercussions.

Tout d'abord, le domaine scolaire : dans le primaire, il a été nécessaire de faire une classe double CP-CE, afin de répartir les effectifs de l'ordre de 133 enfants.

A la maternelle, il en fut tout autrement. En accord avec Madame la Directrice, nous avons dû prendre la décision de refuser les 5 enfants de deux ans qui nous avaient été proposés.

Je tiens à remercier Monsieur ERMOTTE qui a accepté un dépassement d'effectifs de 60 à 70, afin d'éviter à certains enfants d'être dirigés sur d'autres communes, ce qui pose toujours des problèmes aux enfants, aux parents et aux enseignants.
Parallèlement à cette situation, l'effectif moyen de la cantine est passé de 70 à 100.

L'exposé de la situation scolaire nous amène à réfléchir sur une redéfinition de notre politique d'utilisation du personnel. Nous ne pouvons plus gérer notre village avec les 7 employés qui étaient déjà présents lorsque la population se montait à 900 habitants.

D'ores et déjà, un deuxième agent de service maternelle prendra son service le 6 novembre.

Dans le cadre du budget primitif 85, nous devrons prendre en compte l'entretien des rues car j'ai conscience qu'il a été négligé cette année.

Dans le domaine administratif, une réflexion doit être également menée car la décentralisation, pour l'instant, nous a amené plus d'inconvénients que d'avantages, telles que procédures plus complexes, interventions de toutes sortes, à un tel point que même Monsieur le Préfet s'en inquiète et s'est décidé d'organiser une réunion plénière sur le sujet en NOVEMBRE.

Dans le domaine matériel, nous avons décidé d'acquérir une fourgonnette Renault 4. Ce véhicule assurera le transport des repas de cantine, permettant de diminuer le kilométrage de notre car scolaire. De plus, cela assurera les petits déplacements administratifs qui étaient effectués, jusqu'à maintenant, à l'aide des véhicules personnels des employés.

Nous avons également acquis un girobroyeur pour l'entretien des espaces verts et du terrain de sports.

Une autre réflexion doit être également poursuivie dans le domaine des locaux : nous avons fait de l'animation du village un élément moteur de notre politique ; il faut donc nous donner les moyens de cette politique. Notre salle Jules Gohard ne suffit plus pour satisfaire les besoins du club sportif et de l'amicale.

- J'en profite pour rendre hommage au dynamisme du dirigeant du club, aussi bien pour la création des nouvelles disciplines que pour l'animation de la section foot, en particulier la rencontre du dimanche matin, sur le terrain.

- Cette politique se traduira par certaines affectations budgétaires qui devraient se concrétiser en réalisation à court et moyen terme.

- Cet exposé amène à une question de fond : avec quel argent ?

La rigueur de gestion que nous avons adoptée dans le fonctionnement nous permet de dégager un maximum d'investissement. De plus, le compte administratif 83, largement excédentaire, nous assure un budget supplémentaire suffisant pour rester dans le cadre de nos objectifs, tels qu'ils ont été définis. Si, compte tenu de la conjoncture, le recour aux subventions devient de plus en plus illusoire, nous restons attachés à une politique d'imposition modérée dans la mesure où l'Etat tiendra ses engagements au niveau des dotations. Il est prématuré, à ce jour, de faire des prévisions réalistes sur ce sujet.

Jean REAU

VIE COMMUNALE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13.09.84

I -COMPTE ADMINISTRATIF 1983

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES	
PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
2.579.574,79	2.583.624,27	2.579.574,79	1.566.446,26

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE : 1.017.178,01

SECTION INVESTISSEMENT

1.300.861,49	512.913,24	1.038.472,49	723.473,67

DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE : 210.560,43

RESTE A REALISER :

787.948,25	314.998,82
Excédent de clôture	472.949,43

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 806.617,58

COMPTE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Erreur de 500 F. provenant du C. A. 82 - porte un excédent de recettes de 9.445,00 au lieu de 9.945,00 F.

RECETTES		DEPENSES	
PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
111.445,-	111.260,20	110.945,-	9.033,10

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 102.227,01

COMPTE CAISSE DES ECOLES

RECETTES		DEPENSES	
PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
38.595,71	35.101,21	38.595,71	25.861,60

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 9.239,61

■ Compte administratif 1983 adopté à l'unanimité.

II- APPEL D'OFFRES TRAVAUX

. 25 entreprises ont répondu à l'appel d'offres restreintes.
. 13 ont été retenues pour l'ouverture des dossiers qui a eu lieu le 23 août 1983, en présence de la D.D.E, Monsieur le Percepteur, un représentant de la Concurrence et des Prix, Monsieur le Maire.
L'entreprise MAILLARD a été retenue pour effectuer les travaux de la 1ère tranche, à savoir :

. Chemin de la Butte + une section du C.V.3 pour 691.728,22

. Pour mémoire,
1 tranche conditionnelle 167.398,32

Soit un montant total de 859.126,54
==========

Ces travaux sont effectués dans le cadre du Contrat Régional.

■ Voté à l'unanimité : 11 voix

III- CESSION TERRAIN A E.D.F

Lors du déplacement du transformateur situé à l'angle de la rue Bas Chatron et du chemin de la Butte, à la rue du Haut Boutron, nous avons cédé à E.D.F, suite à leur demande, un terrain de 15 m2.

Une convention de servitude a été établie entre la commune et l'E.D.F.

Vu l'opportunité de ces travaux, l'E.D.F a placé dans la tranchée un fourreau d'éclairage public. Cette pose fera l'objet d'une constitution de dossier en vue d'obtenir la subvention "Eclairage des petites communes" en 1985.

■ Voté à l'unanimité : 11 voix

IV- TITULARISATION D'UN MEMBRE DU PERSONNEL

Vu la nouvelle réglementation en vigueur, Madame LEFEBVRE est nommée "agent de service" TITULAIRE, sur la base du temps de présence.

■ Voté à l'unanimité : 11 voix

V - MODIFICATION HORAIRE DE MADAME BOULLET

Suite à la prolongation des heures de la garderie, le temps de présence de Mme BOULLET est augmenté d'une demi-heure.

■ Voté à l'unanimité : 11 voix

VI- VALIDATION D'EXAMEN D'APTITUDE

Madame FABRIER a passé avec succès son examen de secrétaire de Mairie.
Sa qualification est donc : "secrétaire de Mairie stagiaire".

■ Voté à l'unanimité : 11 voix

VII- RENOUVELLEMENT BAIL

Il s'agit du logement de Melle CHOMET. Comme chaque année, et sur demande de Melle CHOMET, nous renouvelons le bail pour un an, suivant les modalités fixées dans le contrat de location.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Percepteur demande une délibération concernant les voyages scolaires à LAMOURA et CHAMONIX.
Liliane CHANCIBOT indique le montant desdits voyages :

- LAMOURA ..... 435 F. / enfant
- CHAMONIX .... 294 F. / enfant

Quelques informations communiquées par Liliane CHANCIBOT concernant la rentrée scolaire :

1e) Maternelle :

Madame ERNOTTE, faute de place, a refusé les enfants nés en 1982.
Actuellement, deux enfants en plus ont été acceptés, malgré le quota prévu.

2e) Primaire :

Beaucoup d'enfants de la maternelle rentrent au C.P. De ce fait, Mme CHOMET, en plus de ses 18 enfants C.E 1, a accepté, avec l'accord des parents concernés, 7 enfants C.P.

Madame CHANCIBOT donne autorisation à Monsieur HOFFMANN, malgré le dépassement de son budget, d'acheter le complément de livres manquants. De son côté, Monsieur HOFFMANN s'engage à ne pas faire d'achat de fournitures scolaires jusqu'au mois de décembre.

Valérie Burg
COIFFURE
489 00 31
5, place de l'Église
78640 Neauphle-le-Château

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22.10.84

I - TRANSFERT DE COMPTE

Les travaux de voirie du CV2 d'un montant de F 86.658,65 ont été portés sur le compte 6313.

Ces travaux doivent passer en investissement donc à imputer au compte 2335.

■ Voté à l'unanimité : 11 voix

II- DEMANDE DE SUBVENTION

Etablir un dossier de demande de subvention pour les travaux effectués rue de Thiverval en Août 1983.

Cette subvention s'élèverait à 30 % du montant des dépenses, soit F. 37.943,-.

■ Voté à l'unanimité : 11 voix

III- AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES POUR ACQUISITION IMMOBILIERE

Il s'agit d'une habitation située rue Pascal et mise en vente par adjudication le 24 octobre 1984 au Tribunal de Versailles.

Afin de permettre une expansion des locaux administratifs, la municipalité envisagerait, dans le cas de l'acquisition de cette habitation, d'y loger M. HOFFMANN.

Le Conseil Municipal donne autorisation à Monsieur REAU de soumissionner auprès de Maître COURTEULLE, jusqu'à concurrence de la somme de F. 400.000,-.

■ Voté à l'unanimité : 10 voix
1 abstention

QUESTIONS DIVERSES

- Montant de la participation à la soirée choucroute du 17 novembre 1984 :

. Adulte - 80 F.
. Enfant moins de 11 ans - 50 F.

■ Voté à l'unanimité : 9 voix
2 contre

- Montant du voyage scolaire au parc de la Vanoise : 280 F. par enfant

■ Voté à l'unanimité : 11 voix

- Embauche de Madame MASSON pour aider Madame ERNOTTE à la Maternelle 3 h 1/2 par jour sans création de poste.

■ Vote à l'unanimité

REVISION DU P.O.S

Les instructions que nous avions reçues en date du 22 février 1984 pour l'enquête publique concernant le P.O.S, se sont révélées incomplètes.

De ce fait, nous nous voyons dans l'obligation de procéder à nouveau à l'enquête publique qui aura donc lieu du 19 NOVEMBRE au 22 DECEMBRE 1984.

Boulangerie Patisserie
SPECIALITES :
Pains Spéciaux
Gâteaux Glacés
Michel GUILBOT
489. 00. 50
20 Place du Marché NEAUPHLE LE CHATEAU

BENJAMIN
habille l'enfant
de la naissance à 16 ans
Centre Commercial
Brigitte
78370 Plaisir
Tél. 055.15.69

Notre voyage à Modane

Notre voyage dans les Alpes a duré trois jours. Nous sommes partis de l'école en car à 8 h 30 et nous avons pris le TGV à la gare de Lyon, de justesse car il y avait des bouchons. Le TGV va très vite et il est silencieux. Nous avions tout un compartiment pour nous. A Chambéry nous avons changé de train. Notre wagon était Italien. Nous avons longé un grand lac, les nuages cachaient les sommets des montagnes, c'était dommage. A Modane, un guide nous attendait. Il nous a conduits à pied jusqu'au chalet de la Croix rouge. Nous avons eu un bol de chocolat chaud. Puis nous sommes allés faire une promenade en montagne, avec le guide. Nous avons visité la maison penchée. Elle avait été penchée par un bombardement pendant la guerre à Modane. Après nous sommes revenus au chalet de la vue croix rouge et nous avons dîné. Puis nous avons pris nos sacs à dos et nous avons préparé nos chambres pour dormir. On était 3 par chambre.

Le lendemain c'était le jour d'aller au parc de la Vanoise. Au parc de la Vanoise on a vu des chamois, des moutons, des bouquetins, et des marmottes. Il y avait un vieux chalet de berger où on a mangé. On a beaucoup marché dans des paysages magnifiques. On a fait des batailles de boules de neige à 2 000 m d'altitude. On a goûté dans un refuge. Les deux guides étaient gentils. Le soir nous avons regardé deux films qui parlaient du parc de la Vanoise et l'autre des chiens de traîneau. Le lendemain il faisait un temps de chien. Alors on a regardé plein de dessins animés, après nous sommes allés manger. Puis nous avons regardé un film. Après avoir rangé notre chambre nous sommes allés faire nos achats et après on a pris notre train. C'était un très beau voyage. On a beaucoup marché, mais on a bien ri

Les CE2

GARDERIE

Nous vous rappelons que, suite au Conseil Municipal du 27 juin 1984 et pour répondre aux demandes qui avaient été formulées à cette période, nous avons prolongé l'horaire de la garderie jusqu'à 19 heures.

Depuis la rentrée, nous sommes surpris de constater que peu d'enfants restent au-delà de 18 h 30.

CANTINE

Depuis nos nouvelles dispositions concernant les inscriptions et le règlement des repas scolaires, notre gestion cantine se trouve allégée.

Toutefois, nous vous rappelons que le règlement doit être remis à la mairie et non pas aux enfants.

TRANSPORT CAR

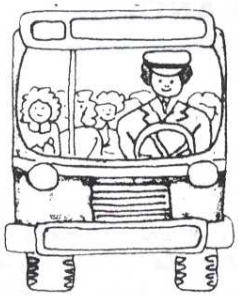

PRIMAIRE / MATERNELLE

A titre d'essai, à partir du 6 novembre et jusqu'aux vacances de Noël, le petit car scolaire empruntera un nouvel itinéraire dans le bourg.

. DEPART :
- école primaire 8 h 30
- Rue de St Germain (direction Thiverval)
- Rue de l'Ile de France
- Rue de Plaisir (direction Beynes)
- Rue Pasteur
- Ecole primaire (8 h 45)

CAISSE DES ECOLES

CAISSE DES ECOLES

L'assemblée générale de la Caisse des Ecoles a eu lieu le 16 novembre 1984 à 20 h 30, salle de la bibliothèque.

La Caisse des Ecoles, conjointement avec l'animation sociale, organisent le 5 DECEMBRE un spectacle goûter gratuit pour les enfants de la maternelle et du primaire. Inscriptions en Mairie.

ANIMATION

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Le samedi 20 octobre 1984 a eu lieu à la salle Jules Gohard une réception en l'honneur des nouveaux habitants du village.

Monsieur REAU, après avoir présenté le Conseil Municipal, a fait un exposé sur la vie du village, les relations et contacts auprès des différents syndicats et instances administratives.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

INSPECTION DEPARTEMENTALE DE LA SANTE

Suspension de l'obligation de la vaccination antivariolique.
Loi n. 84 404 du 30 mai 1984 - J.O du 31.5.84

"L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique : les dispositions de l'article 1er de la loi n. 79 520 du 2/07/79 relative à la vaccination antivariolique sont remplacées par les dispositions suivantes :

Article 1er, les obligations de vaccination antivariolique et de renouvellement de cette vaccination instituées par le premier alinéa de l'article L 5 et par l'article L 10 du Code de la Santé Publique, sont suspendues."

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 31 DECEMBRE 1984. Venir retirer l'imprimé en Mairie.

" LE CELTIQUE "

BAR-TABAC-JEUX-LOTO

Tél. 489.02.33

4,Grande Rue 78640 Neauphle le Chateau

RC 309 393 . 825 *Fermé le Mardi*

- Bibiche -

Prêt à Porter - Sportswear
Tennis

24, Place du Marché

78640-NEAUPHLE-LE-CHATEAU

489.23.12.

R.C. 324 272 467 000 16

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANSPORT EN COMMUN

Consultation toujours en cours avec Montainville, Beynes, Plaisir sur la préparation du budget. Saint-Germain-de-la-Grange est d'accord sur le principe d'un essai de 6 mois, qui devrait démarrer prochainement.

COMMISSION DES IMPOTS

La Commission des Impôts a eu lieu de 13 septembre 1984. Objet : faire la vérification des constructions des surfaces habitables et des impositions foncières bâties, taxes d'habitation et professionnelles.

ETAT CIVIL

NOS JOIES

- Adèle, Julie, Claire PRUD'HOMME le 8 juillet 1984
- Lise MACHET le 28 juillet 1984
- Matthieu, François ARAGON le 25 août 1984
- Steven, Armel, Alain BERNARDIN le 4 octobre 1984

Nous adressons nos félicitations aux parents.

HORAIRES MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

8 h à 12 h

15 h 30 à 17 h 45

MERCREDI :

15 h30 à 17 h 45

SAMEDI :

9 h à 11 h 30

GARAGE CITROEN

F. CARLOS

Réparations toutes marques

4 , Rue des Soupirs
NEAUPHLE LE CHATEAU

TÉL. 489.17.11

Bibliothèque

SEMAINE de la LECTURE

du 17 au 25 Novembre

Expovente Livres Enfants

Samedi 17 Novembre	15h à 18h
Dimanche 18 Novembre	15h à 18h
Lundi 19 Novembre	17h à 19h
Mardi 20 Novembre	17h à 19h
Mercredi 21 Novembre	15h à 18h

A cette occasion une "chasse aux livres" est organisée à St Germain de la Grange. Des messages seront cachés dans le Village et feront gagner des livres. Cette chasse au trésor sera placée sous le Signe "d'ALI BABA et les 40 VOLEURS"

En arrivant déguisé vous aurez la chance de gagner un livre supplémentaire **R de V Mercredi 21.**

à 15h à la bibliothèque

Pendant les 5 jours de l'EXPOVENTE, vous trouverez dans la salle de Bibliothèque, un très grand choix de livres pour les jeunes : Romans, Albums, BD, doc etc...

Profiter de cette occasion pour vos cadeaux de

Noël

A.S.S.G.

ON

S'ACTIVE

A L'A.S.S.G.

La saison sportive 84/85 a débuté tambour battant pour l'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT GERMAIN DE LA GRANGE. La participation enregistrée dans les différentes disciplines encourage l'action entreprise pour développer et animer la pratique du sport sur notre commune.

Faire plus et mieux dans ce domaine, c'est l'objectif poursuivi par l'A.S.S.G malgré les difficultés matérielles et financières qui s'érigent devant elle. La réussite complète passe inévitablement par une participation collective qui peut s'exercer en pratiquant une activité, encadrer ou animer une discipline, adhérer à titre bienfaiteur à notre association.

Les responsables des différentes activités se tiennent à votre disposition pour vous fournir les renseignements complémentaires, aborder toutes les questions qui relèvent de l'activité physique et sportive, collecter les adhésions.

Une permanence A.S.S.G. est ouverte tous les samedis de 10 H 30 à 11 H, dans la salle de bibliothèque.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE A.S.S.G. 84 / 85
(Une photo + 20 F cotisation).

ENTREPRISE François GUEY

pavage - dallage - carrelage

pose de bordures

tél. : (3) 487.36.10

10, rue du Bois 78910 - ORGERUS

A.S.S.G.
SECTIONS ET ACTIVITES

■ BOXE AMERICAINE - Salle JULES GOHARD

- Lundi de 19 h à 21 h
- Vendredi de 19 h à 21 h 30
- Professeur : Jean YVES, ceinture noire
- Responsable: M. PERIE, tél. 489.57.68

■ CYCLOTOURISME -

- Dimanche matin, départ 9 h, place Mainguet
- Responsables : M. BENICHOU
  M. CHAUMETTE
  M. QUELVENNEC- 489.52.29
  M. POILVE - 489.24.12

U R G E N T

L'A.S.S.G. recrute pour son équipe de football Senior/Vétéran, des joueurs professionnels ou débutants. Contacter les entraineurs de football.
Rendez-vous le dimanche 10 h, sur le terrain.

■ FOOTBALL -

- Dimanche matin
- Entraineurs : M. BARRAS - 489.16.28
  M. TAILLANDIER-489.16.77

■ GYMNASTIQUE ENFANTS - Salle JULES GOHARD

- Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30
- Monitrice : Mme DOLLE - 489.35.03

A.S.S.G.
CYCLISME ENFANT

Bientôt une école de cyclisme à l'A.S.S.G.

Le but de cette école est d'enseigner aux enfants les bases essentielles de la pratique du vélo et de les initier à un sport de plein air au travers de jeux, tels que : slaloms, cross en forêt, passage d'obstacles, mini-sprints... etc.

Cette activité, ouverte aux enfants de 8 à 13 ans, fonctionnera vraisemblablement le samedi après-midi.

L'encadrement sera assuré par des personnes ayant une solide expérience dans cette discipline.

La cotisation annuelle est fixée à 50 F. (assurance comprise). Il faut y rajouter 20 F. à titre d'adhésion à l' A.S.S.G., si cela n'a pas été fait par ailleurs.

Si vous êtes intéressés, nous souhaitons que vous répondiez au questionnaire ci-dessous, à déposer en Mairie le plus rapidement possible.

Vous pouvez, en outre, contacter directement les responsables :

- BAGAGLI Patrice - 489.24.84
- POILVE Claude - 489.24.12

CYCLISME ENFANT

NOM, PRENOM .....Age .....

NOM, PRENOM .....Age .....

ADRESSE : .....

OBSERVATIONS : .....

.....

la gazette amicale

n° 1

EDITO.....

L'Assemblée Générale a élu le C.A. de l'Amicale pour la saison 84/85, lequel m'a renouvelé sa confiance en tant que président. Je l'en remercie et c'est avec joie que j'entame, avec une équipe renouvelée, une saison qui, nous l'espérons, comblera vos attentes.

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli la venue de nouveaux membres du C.A. Ils viennent assurer la relève des "anciens" qui depuis de nombreuses années ont apporté leur enthousiasme, leur savoir-faire et leur bonne volonté. Qu'ils soient remerciés, et surtout, qu'ils continuent à participer aux activités et aux réunions du C.A.

J.J. Barrière

Cette année, les réunions du C.A. sont ouvertes à tous, bien sûr, dans les règles de fonctionnement de l'association. Voilà une excellente façon pour chacun de mieux connaître l'Amicale, son fonctionnement, ses problèmes, ses idées, etc... Alors venez nombreux ! Les dates seront affichées régulièrement en Mairie.

Le prochain C.A. est fixé au mardi 13 novembre, 20 h 45 salle Jules Gobard.

Mais ce C.A. de qui est-il composé ?

Le Bureau

Jean-Jacques Barrière	Président
Martine Chollet	Vice-Présidente
Roger Buet	Secrétaire
Catherine Naveau	Secrétaire adjointe
André Philippe	Trésorier
Claude Poirier	Trésorier adjoint

Les Membres du C.A.

Membres d'honneur : Madame la Directrice de l'école maternelle
Monsieur le Directeur de l'école primaire
Monsieur Joseph Le Coent

Mesdames et Mademoiselle Gaëlle Lainé, Pascale Teneau, Sylvie Wilmsen
Messieurs Georges Barras, Jean-Claude Barrère, Jean-Pierre Chancibot, Jacques Cotterot, Philippe Ernotte, Pierre Ferrier, Loulou Perisson, Stéphane Pastor.

Nous recherchons pour compléter les activités prévues :

- des participants potentiels,
- des animateurs,
- des idées d'organisation, d'animation

pour : le TIR A L'ARC, le club INFORMATIQUE, le MODELISME, le DESSIN, etc... et toutes idées que vous nous soumettrez.

Pour toutes suggestions, appelez Martine Chollet (489.09.22) chargée de l'information.

ANNONCES ..... ANNONCES ..... ANNONCES ..... ANNONCES .

* La chorale n'est plus aphone mais toujours à St Germain de la Grange ! TENORS, ALTI, SOPRANES, BASSES, votre voie(x) compte ! C'est le lendemain du dimanche à 20 h 30, à l'école des petits.
Philippe Ernotte à l'écoute au 489.16.51

* Trois petits rats esseulés attendent compagnes ou compagnons d'au moins 8 ans d'âge, pour danser. Attention, c'est la danse classique avec Isabelle, le mardi soir à 18 heures, salle Jules Gohard.

* Chantons sous la pluie ! Mettons-nous à l'abri salle Jules Gohard pour claquer des talons ! Isabelle vous apprendra à le faire en mesure et avec élégance. Ados et adultes, le mardi soir à 19 heures.

* La flèche brisée ! Fort Apache ! Démarrons en flèche une activité nouvelle, le Tir à l'Arc. C'est prévu le dimanche matin à 10 heures. Appelez Jean-Jacques au 489.16.62

* "PRINT", "GOSUB", "GOTO", "FOR... NEXT", "RUN" Quel programme, çà tourne, la micro-informatique, un club en création, souhaite un animateur et des participants. Martine Chollet 489.09.22

amicale amicale

REPARTONS DU BON PIED .....

Nous sommes en plein dans la saison 84/85. Les activités régulières sont en place... L'Assemblée Générale a élu le C.A. ... qui lui-même a désigné le Bureau ... fixé le montant des cotisations, établi le planning des soirées. Enfin, tout est prêt pour une nouvelle saison encore plus active, pour des animations dans notre village. Nous vous attendons nombreux.

SUR VOTRE AGENDA... SUR VOTRE AGENDA ....

. SAMEDI 24 NOVEMBRE :

LES " PALATA"
Chanteurs négros spirituals.

De retour d'une tournée dans le monde entier, ils ont tellement apprécié l'accueil de St Germain de la Grange (Ils s'appelaient alors "Les Perles") ils reviennent.

. 20 H 45, salle J. Gohard

. Prix des places :

Adhérents	30 F.
Non-adhérents.....	45 F.
Enfants - 16 ans ..	20 F.

Un spectacle de grande qualité à ne pas manquer.

RAPPEL DES ACTIVITES REGULIERES ...

. Dimanche 8 h 30 Départ Place Mainguet
Jogging avec Georges.

. Dimanche 10 h 45 Salle J. Gohard
Aérobic avec Claudie

. Lundi 20 h 30 école maternelle
Chorale avec M. PLEINTEL

. Mardi ..... avec Isabelle :

18 h danse classique enfants (à partir de 8 ans)
19 h claquettes adultes et adolescents

. Mercredi 14 h Atelier émaux animé par Catherine

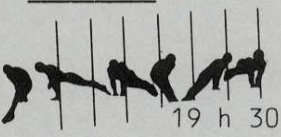

19 h 30 Gymnastique adultes avec Georges

. Samedi 15 h Tennis de table

Sont en cours de mise en place, avec recherche de personnes intéressées et d'animateurs:

cours de dessin adultes - tir à l'arc - micro-informatique initiation - club de modélisme.

Si vous êtes intéressés, appelez :

- Martine CHOLLET 489.09.22, ou,
- Jean-Jacques BARRIERE 489.16.62

PETITES ANNONCES

A VENDRE :

. Canapé Roche Bobois, Six places, PATCHWORF ton dominant beige (modèle exclusif). Tél. 489.16.42

RECHERCHE :

. Petit pavillon à St Germain de la Grange ou environs avec jardinet, pour personne seule. Tél. 489.57.03.